DLP 21-11-38167348

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

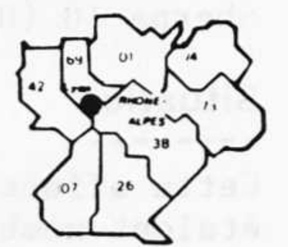
EDITION GRANDES CULTURES

®

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RÉGION RHÔNE-ALPES



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

Tél. : 78.63.25.65

165, rue Garibaldi -Bât. B- B.P. 3202 - 69401 LYON CEDEX 03

ABONNEMENT ANNUEL : 110 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

14 Novembre 1988 — N° de série continue 107 — Bulletin n° 15

CEREALES : contrôlez les pucerons vecteurs de la Jaunisse Nanisante de l'Orge

LIMACES — sur toutes cultures levées

Le climat actuel redevient favorable à la prolifération des limaces. Les recommandations de notre Bulletin n° 13 du 22 Septembre restent donc encore valables, en cas de réinfestations (sans oublier la protection du gibier et des animaux domestiques).

COLZA — Altises

Les captures restent négligeables mais la surveillance est à poursuivre jusqu'aux premiers froids.

MAIS — Pyrale

Nous rappelons que le broyage des cannes après récolte constitue l'une des meilleures méthodes de lutte contre ce parasite.

CEREALES — Pucerons vecteurs de JNO (avec la collaboration de l'ITCF)

Comme chaque année, les pucerons envahissant les maïs en fin de végétation (Rhopalosiphum padi) quittent leur hôte au moment de leur dessèchement et se portent sur les graminées présentes à cette époque, principalement les repousses d'orge d'où ils infesteront ensuite les cultures de céréales, surtout d'orge mais aussi de blé, avoine ou autres à la levée. Ces pucerons sont porteurs du virus de la jaunisse nanisante de l'orge, en plus ou moins grande quantité selon certains facteurs, notamment la durée de leur séjour sur les divers hôtes.

Les plants ainsi infestés ne manifesteront leurs symptômes qu'au printemps, par leur nanisme induisant une improductivité presque totale.

Pour combattre ce fléau, une seule solution : détruire les pucerons vecteurs à l'automne : broyage des cannes de maïs, élimination rapide des repousses de céréales, désherbage antigraminées des cultures (colza), et en dernier ressort, lutte chimique. Celle-ci est fonction de 3 facteurs :

- le nombre de pucerons, dans la culture ;
- la durée de leur séjour dans cette culture ;
- le pouvoir virulifère des pucerons.

Le seuil ordinairement retenu est celui de 15 Pieds sur 100 porteurs d'au moins 1 puceron. L'observation est à faire régulièrement et par beau temps l'après-midi (par temps froid, les pucerons se réfugient au collet d'où ils sont difficilement visibles).

P./..193

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 1266 AD

Les produits homologués sont indiqués sur le dépliant vert SPV-ITCF joint à notre Bulletin n° 4 du 6 Avril ; les plus performants sont indiqués en vert foncé : Baythroïd (0,3 l/ha), Sherpa 10 (0,25 l/ha), Décis (0,3 l/ha), Sumicidin 10 (0,25 l/ha) et Karaté (0,15 l/ha).

Situation

Cette affection a été en sommeil les 2 dernières campagnes : l'automne 86, les pucerons étaient nombreux mais leur pouvoir virulifère très faible ; l'automne 87, ils étaient si peu nombreux qu'ils n'atteignaient que très rarement le seuil de nuisibilité. Il y a donc eu peu de parcelles atteintes les printemps 87 et 88.

Cette année, nous savons déjà que les pucerons sont très virulifères. Par ailleurs, le Service de la Protection des Végétaux a effectué des sondages desquels il ressort que les réservoirs de pucerons sont pleins (maïs encore verts, repousses, graminées adventices, ray-grass). Par contre l'invasion des cultures n'est encore pas faite totalement puisque les taux que nous avons observés dans les zones où les semis sont précoces (Plaine de l'Ain), se situent entre 5 et 10 %. Il est certain que les semis précoces sont les plus exposés par la durée du séjour qu'ils permettent aux pucerons ; il convient donc de ne pas traiter avant qu'il soit nécessaire car la saison peut être longue, et les réinfestations possibles si les températures sont douces, obligent à des traitements répétés.

Préconisations

A ce jour il est encore tôt pour intervenir, mais une grande surveillance s'impose dès maintenant, car en semis précoces les invasions sont imminentes, et dès que le seuil sera atteint ou approché, le traitement sera nécessaire immédiatement du fait du pouvoir virulifère élevé de cette année. En raison des pluies, les semis ont été très retardés en de nombreux cas et ces cultures comprennent moins de risques, mais dès la levée, le contrôle s'avère là aussi indispensable jusqu'aux premiers froids.

